

**Beauvau de la sécurité civile : la NPFR préservée !**  
**Modernisation de la sécurité civile : des promesses aux actes !**

Le ministre auprès du ministre de l'Intérieur François-Noël Buffet a présenté ce jour les conclusions du rapport de synthèse du Beauvau de la sécurité civile à Poissy (Yvelines).

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) salue les propos rassurants du ministre rejetant tout retour en arrière concernant la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPFR) et sur la volonté de l'État de sécuriser son financement. Cette prestation, qui récompense leur engagement après au moins 15 ans de service, est essentielle. Des garanties doivent à présent être apportées rapidement par les Départements, qui financent l'autre moitié de cette prestation.

Elle prend acte des 100 propositions de ce rapport, dont bon nombre reprennent les préconisations de sa contribution à ce Beauvau.

La FNSPF soutient en particulier la volonté d'unifier le pilotage des urgences préhospitalières autour des préfets de département à travers la généralisation des plateformes interservices de gestion des appels d'urgence. Il est temps en effet de rompre avec la dichotomie entre les préfets et les agences régionales de santé, qui donne au système de santé un droit de tirage illimité sur les moyens et les budgets des SDIS<sup>1</sup>.

Tout comme l'appui à l'innovation ou le renforcement de la coordination des acteurs de la sécurité civile (bénévoles des associations agréées, réserves...) à l'échelon départemental autour des SDIS.

Toutefois, ces promesses ne peuvent qu'être accueillies avec prudence de la part d'un Gouvernement suspendu au vote de confiance particulièrement incertain de l'Assemblée nationale le 8 septembre.

Quel crédit accorder à l'ambition affirmée d'une modernisation de la sécurité civile, dont les sapeurs-pompiers sont les principaux acteurs, traduite par un projet de loi dans les prochaines semaines :

- Alors que le feu couve dans les casernes, du fait de l'incertitude persistante sur le maintien de la NPFR et de la non-parution, deux ans et demi après la réforme des retraites de 2023, du décret leur accordant -promesse du Président de la République- une bonification de retraite, au mépris de l'engagement quotidien de ces 200 000 hommes et femmes auprès des populations dans le secours de proximité et la réponse aux crises ?
- Alors que les sapeurs-pompiers professionnels, du sapeur au contrôleur général en passant par les personnels des sous-directions santé, attendent depuis des années l'aboutissement des chantiers de modernisation statutaire de leur filière ?
- Alors que le renouvellement de la flotte nationale d'avions bombardiers d'eau promis par le chef de l'État en 2022 à la suite des dramatiques deux de forêts en Gironde et dans les Landes se fait désespérément attendre et que l'échéance de 2028 ne pourra être respectée ?
- Et alors que la réforme du financement des SDIS, unanimement considéré comme à bout de souffle, est sans cesse reportée depuis 5 ans, entraînant leur asphyxie budgétaire par contagion de celle des Départements ?

Pourtant, la pression opérationnelle sans cesse croissante exercée sur les sapeurs-pompiers par l'inflation des demandes, urgentes et non-urgent, de secours aux personnes et des événements, désormais récurrents, liés au dérèglement climatique exige de nos dirigeants politiques de ne plus différer ces décisions et de passer rapidement des promesses aux actes.

La FNSPF sera toujours force de propositions et soutiendra les initiatives favorables aux sapeurs-pompiers de France.

Lassés des promesses sans lendemain, ces derniers attendent des engagements fermes et des actes clairs lors de leur prochain congrès au Mans les 8-10 octobre.

---

<sup>1</sup> Services départementaux d'incendie et de secours.

